

# Caisse nationale d'assurance pension

## Exemple de calcul

### Calcul d'une pension d'invalidité

#### A) Données de base de l'assuré

Age	:	50 ans
Périodes d'assurance	:	30 ans
Périodes prospectives <sup>(65)</sup>	:	10 ans <sup>1</sup>

Somme des revenus cotisables	:	120.000 EUR (n.i. 100, base 1984)
(ce montant correspond à un <b>salaire moyen</b> de 2 fois le salaire social minimum au cours des 30 années)		
Somme des revenus fictifs	:	20.000 EUR (n.i. 100, base 1984)

#### B) Calcul

##### Les majorations forfaitaires

$$2.085,00 * 24,625\% * 30/40 * 8,5562 * 1,484 / 12 = 407,45 \text{ EUR}$$

##### Les majorations forfaitaires spéciales

$$2.085,00 * 24,625\% * 10/40 * 8,5562 * 1,484 / 12 = 135,82 \text{ EUR}$$

##### Les majorations proportionnelles

$$1,788\% * 120.000 * 8,5562 * 1,484 / 12 = 2.270,30 \text{ EUR}$$

##### Les majorations proportionnelles spéciales

$$1,788\% * 20.000 * 8,5562 * 1,484 / 12 = 378,38 \text{ EUR}$$

---

<b>Pension mensuelle brute:</b>		<b>3.191,95 EUR</b>
---------------------------------	--	---------------------

<sup>1</sup> Compte tenu du fait que le nombre total des années à prendre en compte au titre des majorations forfaitaires et des majorations forfaitaires spéciales ne peut dépasser 40, et vu que 30 années ont déjà été reconnues pour les majorations forfaitaires, le nombre d'années pour périodes prospectives est réduit de 15 (65 – 50) à 10 ans.